

tions des Lyonnais pour fléchir la justice divine, il montre le fléau s'abattant sur la cité, à huit reprises différentes, et dans l'espace de soixante-dix ans, frappant de mort cent mille personnes. Ces calamités ne cessent tout à fait que lorsque les magistrats ont, par une délibération solennelle (*i* 2 mars 1643), dont l'original est conservé dans nos archives, placé la ville sous la protection de la Sainte Vierge. Vers le même temps, les fondations charitables se multiplient, les corporations ouvrières, toutes pénétrées de l'esprit chrétien, prennent leur entier développement et contribuent à accroître cette renommée de loyauté qui caractérise le commerce lyonnais.

Avec le siècle suivant, des idées nouvelles se font jour dans les classes lettrées, descendent peu à peu dans les masses qu'elles pervertissent, et préparent là catastrophe qui doit anéantir tant d'institutions séculaires. La Révolution éclate. Nous assistons à la lutte engagée entre les Lyonnais et leurs oppresseurs, à la victoire qui les délivre un instant de la tyrannie des clubs, puis au siège à jamais mémorable soutenu par sept à huit mille de nos concitoyens contre une armée de soixante-dix mille assaillants, et au désastre final qui intronise la Terreur à Lyon. La Commission militaire, le Comité de salut public, les mitraillades des Brotteaux, la guillotine en permanence, le décret ordonnant la destruction de la cité, le pillage des églises constitutionnelles, la procession sacrilège de l'âne, l'apothéose de Chalier ; voilà les traits saillants de cette époque lamentable. En face de ces abaissements insensés ou cruels de la nature humaine, on nous présente le spectacle éconsolant de la fermeté, du dévouement du clergé et des catholiques dans ces jours lugubres. Nous avons particulièrement remarqué la lettre adressée aux fidèles, la veille du jour où il périt sur l'échafaud, par l'abbé de Castillon, vicaire général du diocèse. Cette lettre, publiée pour la première fois, n'est pas au-dessous des plus beaux monuments de l'antiquité chrétienne.

La situation religieuse sous le Directoire est décrite avec des détails à peu près ignorés et pourtant d'un très-grand intérêt. Il faut en dire autant de tout ce qui concerne le rétablissement du